



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
LA MUNICIPALITÉ

POSTULAT

Le 5 octobre 2020

Réponse de la municipalité au postulat de M. Gregory Bovay et consorts pour la « création d'une commission Energie et environnement »

Réponse au postulat du Groupe Verts et Ouverts, demandant la mise en place d'un « plan climat » communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Dans la séance du conseil communal du 25 juin 2020, un postulat intitulé « Création d'une commission énergie et environnement » a été accepté et renvoyé à la municipalité pour rapport, conformément au règlement du conseil communal.

Les conclusions du postulat invitent la municipalité :

- Etudier l'opportunité de créer une commission consultative « Energie et environnement »

La municipalité tient à faire part qu'elle partage les préoccupations du postulant. D'autres interventions ou interpellations tel que le postulat demandant la mise en place d'un « plan climat » communal, déposé le 8 février 2019, au nom du groupe des Verts et Ouverts, pour établir des objectifs chiffrés en matière de réduction des émissions de CO2 sur le territoire communal en se donnant les moyens pour y parvenir.

L'autorité st-légerine se prononce en faveur de la mise en place d'une commission municipale consultative. Il ne fait donc aucun doute qu'une telle commission aura sa place auprès des nouvelles autorités de la commune réunie de Blonay-St-Légier. C'est la raison pour laquelle, la municipalité entend mettre en place de suite la « commission consultative Energie et environnement ».

L'autorité entend solliciter la commission tel qu'exposé par le postulant pour les projets touchant des domaines de durabilité, d'énergie et d'environnement, pour ce que peut déployer la commune à l'échelle locale avec une approche efficiente ; « efficace, raisonnée et raisonnable » tels sont les propos du postulant.

La nouvelle commune pourra notamment mesurer son niveau de développement durable, à l'instar de la commune de Pully, sur des sujets tels que la consommation électrique, le taux de recyclage, les espaces verts, la qualité de l'eau, la consommation énergétique des bâtiments publics, exposition au bruit, l'accueil de jours des enfants, le réseau de pistes cyclables, etc.

Cette démarche peut s'inscrire dans la conception cantonale de l'énergie dans le but d'accélérer la transition énergétique vaudoise.

Dans sa séance du 28 septembre 2020, la municipalité a désigné la délégation municipale, à savoir :

- M. Thierry George, en charge de l'environnement, Président de la commission
- M. Gérald Gygli, en charge des immeubles communaux, membre de la commission

La municipalité sollicite les chef(fe)s de groupes de désigner : 2 PLR, 1 UDI, 1 socialiste, 1 verts et ouverts.


Nous pouvons encore préciser quant aux assises sur le climat et l'enjeu des énergies renouvelables, que la municipalité s'est approchée de son homologue de Blonay qui a acquiescé en automne 2019 l'opportunité de mettre sur pied, ensemble, une telle plateforme dans le but d'intensifier les efforts dans le domaine du développement durable. Les deux syndicats et les municipaux délégués sont chargés de cette organisation qui a été reportée en raison du COVID, au plus tôt, au printemps 2021.

La municipalité espère avoir répondu aux deux postulats.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire

J. Steiner